

# ARRETE DE VOIRIE PORTANT PERMISSION DE VOIRIE

## Arrêté n° 2026-093-VO

Le Maire,

**VU** la demande en date du **28 avril 2026** par laquelle **La commune de Corbelin** demeurant 40 place du Campanil – 38630 CORBELIN ;

Demande l'autorisation pour l'occupation du domaine public : **Cérémonie du 8 mai.**

Route Départementale n° 82, **Place du Campanil**, commune de Corbelin ;

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

**VU** le code de la voirie routière ;

**VU** la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative au droit des libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 7 janvier 1983 ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité de tous pendant toute la durée de l'évènement.

### ARRETE

#### **ARTICLE 1. Autorisation**

Le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public pour : **Cf demande**, à charge pour lui de se conformer aux dispositions des articles du présent arrêté.

**ARTICLE 2.** Le permissionnaire à la charge de l'installation, de la signalisation et des barrières de la zone temporaire. Il sera en outre responsable de tous les dommages et accidents pouvant résulter de cet évènement.

#### **Les restrictions de circulation suivantes seront appliquées :**

**La circulation sera fermée à partir de 11h jusqu'à 12h30 :**

- **De l'intersection de la rue de la Devise jusqu'à la route du Tram.**
- **De l'intersection de la rue du Champ de Mars jusqu'au rond-point situé place du Campanil.**

**Des déviations de circulation seront mise en place et se feront :**

- **Rue du Docteur Henri Robert, en sens inverse pour rejoindre la rue du Soldat d'Egypte.**
- **Route de la Chanaz puis route de la Goyardière pour rejoindre la route de Bugnon.**
- **Rue du Champ de Mars puis rue de la Ristourne pour rejoindre l'avenue de la Soie.**
- **Rue de la Devise pour rejoindre la rue du Soldat d'Egypte.**

**ARTICLE 3.** Il est précisé que l'évènement sera réalisé le **08 mai 2026 à partir de 11h jusqu'à 12h30.**

**ARTICLE 4.** Aussitôt après l'achèvement des évènements, le permissionnaire sera tenu de remettre en état la voirie et de retirer la signalisation ainsi que les barrières de la zone temporaire.

**ARTICLE 5.** La présente autorisation est accordée à titre précaire et pourra être modifiée ou révoquée en tout ou partie, soit en cas d'inexécution des conditions d'autorisation, soit dans les cas où

l'administration le jugerait utile pour les besoins de la voirie ou dans un but quelconque d'intérêt public. Le permissionnaire devrait alors, et sur la notification d'un arrêté de mise en demeure, se conformer aux mesures qui lui seraient prescrites, sans pouvoir prétendre à aucune indemnité.

**ARTICLE 6.** Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

**ARTICLE 7.** M. le commandant de gendarmerie de Les Avenières, M. le responsable des services techniques, chacun en ce qui le concerne sont informés, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Corbelin, le 04 mai 2026

Le Maire,

René VIAL

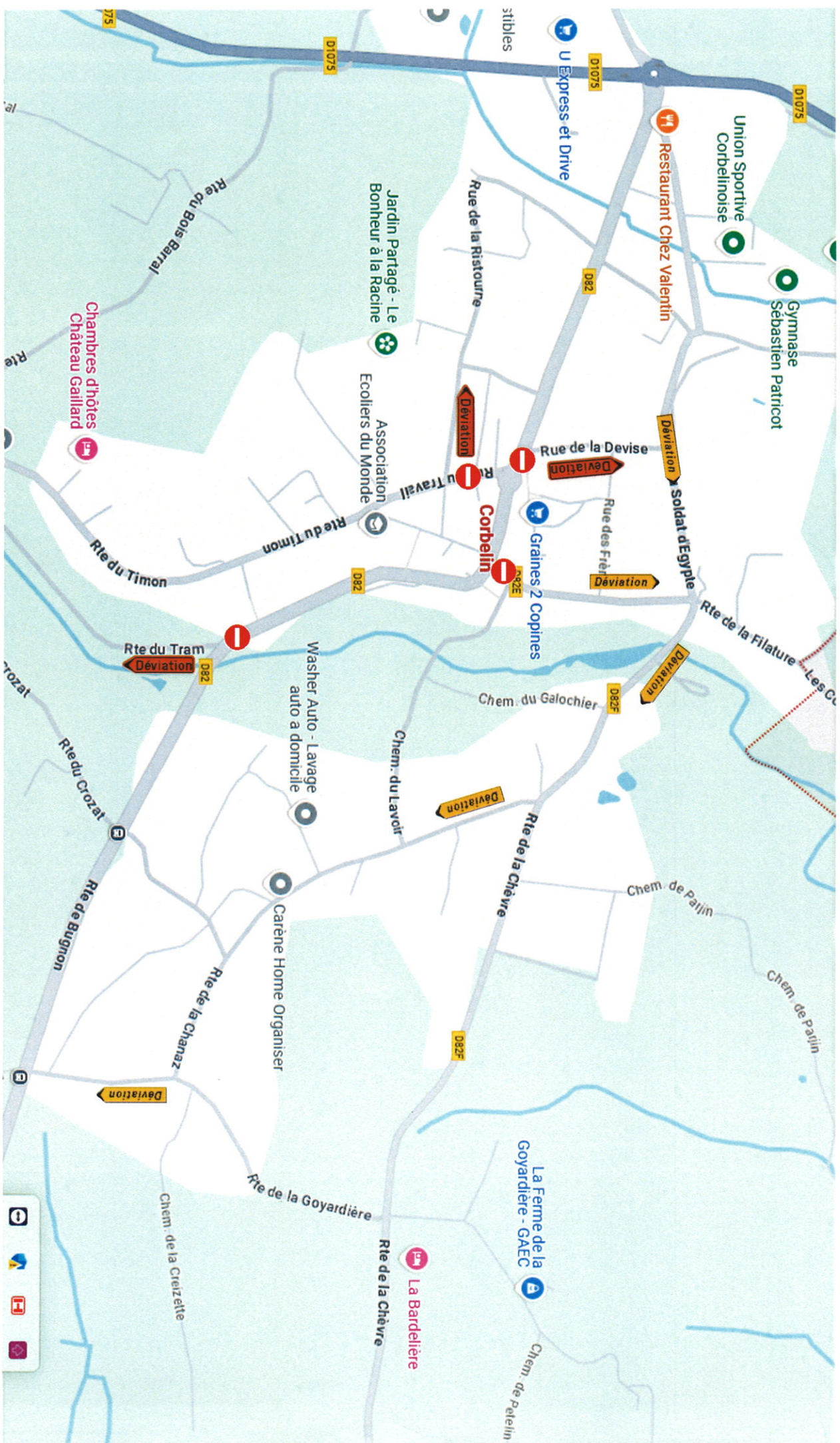


DIFFUSIONS

Le bénéficiaire pour attribution

La Commune de Corbelin pour classement

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa notification.



D1075

Union Sportive  
Corbelinoise

Gymnase  
Sébastien Patricot

Restaurant  
Chez Valentin

U Express et Drive

stibles

Jardin Partagé - Le  
Bonheur à la Racine

Association  
Ecoliers du Monde

Rue de la Ristourne

Rue de la Devisse

Rue des Frères

Graines 2 Copines

Corbeil

Soldat d'Égypte

Rte de la Filature

Chem. du Galochier

Washer Auto - Lavage  
auto à domicile

Chem. du Lavoir

Chem. de Parjain

Chem. de Parjain

Rte du Tram

Rte du Crozat

Rte de Bugnon

Rte de la Chanaz

Carène Home Organiser

Rte de la Chèvre

La Ferme de la  
Goyardière - GAEC

La Bardelière

Rte de la Goyardière

Rte de la Chèvre

Chem. de la Creizette



